

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 26 Février 2016**

**Délibération n°08-2016 relative au Compte financier de l'exercice 2015**

**VU l'article L712-3-IV-2° du Code de l'éducation,**  
**VU l'article R719-102 du code de l'éducation,**

Considérant que le quorum physique n'a pas été constaté en séance, le compte financier 2015 n'a pas été présenté.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	30	Membres présents	12
Membres en exercice	31	Membres représentés	4
Majorité absolue	16		
Nombre de pouvoirs	4		

Décompte des suffrages

Votants	16	Pour		Contre		Abstentions	
---------	----	------	--	--------	--	-------------	--

Délibération adoptée

Visa du Président  
Gilles BAILLAT



Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 10.03.2016

-Document mis en ligne le : 10.03.2016